

## Les dates à retenir

**Samedi 2 novembre** – collecte des ordures ménagères au lieu du vendredi 1<sup>er</sup>. Merci de sortir les containers le vendredi soir.

## Mardi 5 novembre après-midi

La communauté de communes met en place une opération « broyage de déchets verts » deux fois par an dans les communes. La première intervention à Saint-Aignan aura lieu

### Le 5 novembre après-midi

#### Comment faire ?

Vous venez déposer vos tailles d'arbres et de haies au niveau du parking de l'aire de jeux pour les faire broyer par un technicien puis vous récupérez les copeaux pour le paillage de vos jardins.



En TERRES des CONFLUENCES

On Broie du Vert

Opération broyage sur votre commune

Octobre et novembre

Gratuit

Conseils pour l'usage du broyeur, contactez le SIRTOMAD : 05 63 22 28 73 ou [contact@sirtomad.fr](mailto:contact@sirtomad.fr)

Déposez vos déchets végétaux (uniquement tailles d'arbres et de haies) et récupérez du broyat pour vos jardins !

SIRTOMAD  
CITPO  
TERRES des CONFLUENCES  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Lundi 11 novembre à 11 h



La traditionnelle cérémonie de commémoration de la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale et hommage à toutes les victimes des guerres se déroulera à 11 h au monument aux morts. Ce moment de souvenir sera suivi d'un verre de l'amitié. Nous espérons que quelques enfants seront là pour porter la gerbe comme un signe de transmission intergénérationnelle.

## Samedi 16 novembre à partir de 20 h – salle du foyer

### Karoké – Aligot – saucisse

Entrée avec repas  
15€

Entrée sans repas 5 €



Réservation repas avant le 14 novembre  
Allo : 06 75 35 80 65

## Samedi 23 novembre à partir de 20 h – salle du foyer

### Fête du vin nouveau

Au menu : Cassoulet, vin nouveau et bonne humeur.  
Animation musicale et dansante avec Philrock et Nemours.



Réservation repas  
avant le 21 novembre  
06 75 35 80 65

## Dimanche 1<sup>er</sup> décembre à 16 h – Musique salle du foyer

L'association Vivre à Saint-Aignan vous invite à un après-midi musical avec le quatuor de Cadars emmené par Sonia Alejo Molina. Chanteurs et instrumentalistes nous feront voyager à travers les 4 saisons.



**LA VOIX  
DES SAISONS**  
CONCERT-LECTURE PAR LE  
**QUATUOR DE CADARS**

**CHANTEUSES RESONNANTES  
PIANISTE  
NARRATRICE**

Avec l'aimable participation du  
quatuor à cordes « 4 en Chœur »

Dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2024 à 16h  
Salle des fêtes de St. Aignan (82100)

Organisé par « Vivre à St. Aignan »  
Entrée gratuite - Renseignements : 06.79.57.25.21

## Ramassage des déchets verts

Nous vous rappelons que nous ramassons l'équivalent d'une brouette mis dans un **contenant fermé** pour limiter le poids induit par l'humidité. **Les branchages doivent être regroupés en fagots. Le vrac laissé sur la voie publique n'est pas accepté.**

**Nous vous remercions de respecter ces consignes qui sont aussi le témoignage du respect que nous devons avoir envers les personnes qui ramassent nos déchets et pour qui nous avons de la gratitude.**



Pour ceux qui sont équipés d'un véhicule adapté, n'hésitez pas à profiter du dispositif de broyage proposé par la communauté de communes, le mardi 5 novembre après-midi.

## Communication du Conseil Départemental de Tarn et Garonne



Année scolaire 2024/ 2025

Votre enfant est collégien, vous avez peut-être droit à l'aide du Conseil départemental.

### Les 3 conditions pour en bénéficier :

- Vous êtes domicilié en Tarn & Garonne
- Votre enfant est scolarisé dans une classe niveau collège (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) en tant qu'externe ou demi-pensionnaire.
- Votre enfant est bénéficiaire des bourses nationales

### Ou votre enfant est interne.

- Cette aide est élargie à tous les collégiens internes boursiers ou non boursiers, scolarisés dans un établissement public ou privé du Tarn&Garonne ou hors département dans une classe niveau collège.

### Pièces justificatives obligatoires pour le dépôt de la demande à effectuer en ligne :

#### Pour tous les élèves :

- Justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom du responsable légal.
- RIB (BIC/IBAN) au nom du responsable légal.

#### Et

- Pour les élèves inscrits en collège publics ou privés ou CNED : notification d'attribution de la bourse nationale de collège 2024/2025 du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.
- pour les élèves inscrits en 3<sup>ème</sup> prépa-métiers : notification d'attribution de la bourse nationale d'études du second degré de lycée 2024/2025 du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.
- Pour les élèves inscrits en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole : notification d'attribution de bourse sur critères sociaux 2024/2025 du ministère de l'agriculture.
- Pour les collégiens internes : joindre un certificat de scolarité.

**Service en ligne du 7 oct. 2024 au 7 février 2025**  
**Site du Conseil départemental de T & G. rubrique « jeunesse éducation » > aide aux collégiens 2024/2025 > cliquer sur espace de Demande en ligne**

**Rappel ordures ménagères : La collecte prévue le vendredi 1<sup>er</sup> novembre matin est reportée au samedi 2 novembre 2024 matin. Merci de sortir vos containers le vendredi soir.**